

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 406

Artikel: Variété : un joli reportage

Autor: Vuilliomenet, Jeanne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le travail social, comme dans l'activité pédagogique et professionnelle en Allemagne, exprime son profond regret pour les pertes et les souffrances qu'impliquent ces mesures, et espère vivement que le Gouvernement allemand discontinuera cette politique réactionnaire.

IN MEMORIAM

Virgile Rossel féministe

Les suffragistes viennent encore de perdre un ami fidèle et dévoué, Virgile Rossel, ancien juge fédéral, décédé à Lausanne le 29 mai, dans sa 70^{ème} année. En 1905 déjà, V. Rossel, dans le *Politisches Jahrbuch*, donnait un essai sur *La démocratie et son évolution*, où il affirmait que la civilisation et la démocratie ne s'accorderaient pas éternellement de l'oppression d'un sexe par l'autre, et de l'injustice qui fait des femmes des mineures, politiquement parlant. Il ne cacha jamais ses convictions féministes, et il en eut du mérite, dans un pays où, jusqu'à il y a fort peu de temps, on se faisait regarder de travers lorsqu'on se déclarait féministe. En 1932, il publiait, aux Editions Spes, à Lausanne, sous le titre *Ce que femme veut*, un roman féministe, qui montre une Jurassienne, députée au Grand Conseil, aux prises avec un conflit sérieux entre son mari, son foyer et son mandat politique. Tout se termine le mieux du monde. L'auteur y décrit d'amusants meetings, une campagne en faveur du suffrage et des moyens de propagande dont nous pouvons faire notre profit.

V. Rossel a encore un autre titre à notre reconnaissance: son *Manuel du droit civil suisse*, publié en collaboration avec F. Mentha, est pour nous un précieux guide, lorsque nous essayons de nous retrouver dans ce maquis, et de saisir la pensée du législateur; combien de fois ne nous a-t-il pas facilité la compréhension de notre droit civil!

Rappelons aussi que Virgile Rossel était un lecteur fidèle de notre journal, auquel il dédia spécialement un sonnet lors de sa fête de majorité en novembre dernier. Ce sont là des témoignages de sympathie qu'il fait bon évoquer en ces temps difficiles. (Red.)

Mlle Raccaud

Au moment de mettre en pages, nous apprenons le décès survenu le 11 juin, après une longue et cruelle maladie, de Mlle A. Raccaud, l'une des plus fidèles féministes vaudoises. Nous remercions dans notre prochain numéro sur ce décès qui nous attriste toutes.



Les Femmes et la Société des Nations

La traite des femmes en Orient¹

II.

De ce long et poignant roman auquel nous avons comparé, par l'intérêt de sa lecture, le rapport de la Commission d'enquête de la S. d. N., les chapitres les plus lamentables sont peut-être ceux qui ont trait aux seules victimes européennes du trafic de chair humaine en Orient, soit aux femmes russes en Chine du Nord et en Mandchourie. Une bonne

¹ Voir le *Mouvement*, No 404.



Les femmes et les livres

Le petit homme

N. D. L. R. — Grâce à l'obligeance de Mme Cécile Lauber d'abord, et d'amis communs ensuite, nous sommes à même de donner à nos lecteurs la traduction inédite en français d'un fragment du roman *Die Wandlung* (Métamorphose) qu'a analysé avec tant de pénétration notre collaboratrice, M^{lle} Marg. Alioth, dans notre avant-dernier numéro.

A peine venu au monde, le petit homme avait accaparé l'autorité.

Il ne savait encore bien faire quoi que ce soit, ni bien voir, ni bien entendre. Et lorsqu'il pleurait, c'était loin d'être des larmes encore, mais une espèce de coassement impuissant, tout à fait comique: personne pourtant n'en riait.

Le coassement n'était ni bien fort ni bien impérieux, il aurait pu aisément échapper, et pourtant n'échappait à personne. Le son le plus léger qu'exhalait cette bouche minuscule faisait dresser l'oreille à toute la maison. Et la jeune mère, qui venait de s'assoupir, s'éveillait aussitôt, levait sa tête de l'oreiller et demandait avec inquiétude: — Ma sœur, que lui manque-t-il?

— Il aura faim, répondait la sœur en soule-

Alma SUNDQUIST (Suède)

Docteur en médecine

L'un des trois membres et la seule femme de la Commission de la S. d. N., qui a mené cette admirable enquête sur la traite des femmes dans les pays d'Orient. Alma Sundquist est féministe, et a souvent représenté son pays à nos Congrès internationaux.



Cliché du Conseil International des Femmes.

partie de ces malheureuses appartenait à des familles de réfugiés sans ressources, échouées dans des régions écartées de Mandchourie, où des Chinois ont assuré leur entretien, mais en exigeant d'elles, en échange, que les femmes membres de ces familles se livrent à la prostitution. La page suivante du rapport à la S. d. N. vaut d'être citée en entier:

«...Un groupe de réfugiés russes a tenté de passer la frontière russo-mandchoue du nord, en un point non surveillé de la steppe. La seule saison favorable à une telle entreprise est l'hiver, car les rivières gelées sont faciles à franchir, les pistes glacées sont plus praticables que par temps de dégel, et les hommes et les chevaux ne sont pas harcelés par les milliers de mouches, qui, en été constituent un véritable obstacle pour les voyageurs.

Les réfugiés qui, dans ces régions, sont pour la plupart des paysans, ont entassé le plus possible d'effets et de bagages sur des traîneaux à cheval ou à main, et ont suivi la direction de la frontière jusqu'au moment où ils ont rencontré certains convoyeurs chinois dont le métier lucratif consiste à conduire les réfugiés de l'autre côté de la frontière... Une fois la frontière franchie, ces réfugiés ont cherché à se rendre dans les régions de Mandchourie où ils pourront trouver des gens parlant leur langue et susceptibles de les employer comme ouvriers. Les voilà donc poursuivant leur chemin vers la ligne du chemin de fer de l'Est chinois, située à environ 2.000 kilomètres plus au sud. Comme dans la plupart des cas, ils n'ont guère ou point d'argent, ils ne tardent pas à être forcés de vendre ce qu'ils ont, afin de continuer leur voyage — moyen dangereux pour des gens terrorisés, ignorants et sans foyer. Ils logent parfois dans des auberges chinoises où reçoivent parfois l'hospitalité de paysans chinois. Parfois, en raison de leur ignorance ou de leur incapacité à établir un budget, il leur arrive de s'attarder trop longtemps à un endroit, de sorte que la note finit par s'enfler hors de proportion avec leurs moyens; parfois ils sont exploités et trompés par des gens sans scrupules. Dans ce cas, ils finissent tôt ou tard par échouer dans quelque village perdu de Chine, privés de leurs hardes, et endettés auprès de leur logeur. Comme celui-ci ne veut pas laisser toute la famille s'en aller sans avoir été payé, et que les réfugiés sont trop désespérés pour s'adresser aux autorités — dont le représentant le plus proche peut, d'ailleurs, se trouver à une grande distance, — on conclut en général une

sorte d'arrangement en vertu duquel les hommes poursuivent seuls leur route avec l'espoir de gagner, une fois à destination, assez d'argent pour revenir s'acquitter de leurs dettes, et reprendre leurs femmes.

Si au bout de quelque temps, ils ne reviennent pas, le logeur chinois se croit en droit — comme il croirait l'être sans doute s'il s'agissait de Chinoises — de profiter à sa guise de la présence de ces femmes russes, soit dans sa propre maison, soit en les passant à d'autres contre une indemnité convenable. Il se peut qu'on les demande pour en faire des épouses, des concubines ou des domestiques, mais dès l'instant qu'on la considère comme un placement, entre les mains de gens inaccessibles à la pitié, une femme de race étrangère, incapable de parler la langue du pays, peut-être même incapable d'écrire une lettre dans sa propre langue, trop lasse et trop harassée pour protester, ne tardera pas à prendre le chemin de la maison de prostitution du village...

...Il est très difficile de déterminer le nombre de ces victimes, mais d'après des témoins dignes de foi, qui avaient parcouru de grandes distances à travers toute la Mandchourie du Nord, il y avait des prostituées russes de cette catégorie dans presque tous les villages qu'ils ont traversés... (Rapport, p. 31, 32.)

L'autre catégorie des victimes russes de la prostitution en Chine se rapproche davantage de celles que nous connaissons en Occident: ce sont surtout, en effet, des jeunes filles désireuses de gagner vite et facilement beaucoup d'argent, naïves et inexpérimentées, attirées par l'appât du plaisir, qui se laissent tomber dans la plus désespérante facilité dans les filets des trafiquants. Toute la région de Kharbin spécialement fournit une abondante proie à la traite des femmes. Fondée par les Russes, il y a une trentaine d'années, lors de la construction du chemin de fer, Kharbin a très vite, comme centre ferroviaire important, attiré la nombreuse population des aventuriers cherchant à s'enrichir, et dont la vie large et dépensière a marqué toute l'atmosphère de la ville. Le fait que les armées tsaristes y ont établi pendant la guerre leur quartier général n'a pas peu contribué à accentuer ce caractère de dissipation et d'agitation qui subsiste encore actuellement, et l'on peut dire que toutes les formes de la prostitution occi-

dentale se retrouvent là depuis la basse maison de prostitution jusqu'à la pratique de métiers divers, tels que celui de chanteuse de cafés-concerts, de serveuse de restaurants ou de danseuse professionnelle (partenaire de danse). Certaines jeunes filles, il faut le reconnaître, exercent ces métiers, le dernier surtout, de façon parfaitement respectable, mais un trop grand nombre, grisées par l'ambiance de cette vie, ne rêvent que d'aller continuer leur carrière dans les grandes villes de la Chine centrale et méridionale, tel que Tientsin, ou Shangai, et font partager à leurs parents leurs illusions et leurs désirs. Comme d'autre part, la demande de danseuses est très forte dans les grands centres commerciaux de la Chine proprement dite, et que cet « article » tout spécialement se place bien sur le marché (quelle éloquentement terminologie on est obligé d'employer!) les trafiquants saisissent toutes les occasions de profiter de cette ignorance et de cette vanité néfastes:

«...Une jeune fille dont le désir est de se rendre dans un de ces grands centres où elle espère trouver de nombreuses occasions de succès n'examinera pas de trop près une offre qui semble lui fournir un moyen facile d'accomplir le voyage. C'est seulement lorsqu'elle se trouve contrainte à entrer dans une maison de prostitution, ou dans un établissement de danse d'une catégorie qui la met au niveau de ces maisons, qu'elle se rend compte de son imprudence. A ce moment, elle est déjà endettée, c'est-à-dire qu'elle doit le prix de son voyage ou du trousseau dont elle s'est munie pour être prête à occuper la situation brillante qu'elle a vaguement espéré obtenir.

Elle est sans aucune aide pour protester, elle se trouve dans une ville inconnue, elle ne peut faire aucune proposition pour le remboursement de l'argent qui lui a été avancé, elle ne voit aucun espoir de trouver la situation facile qu'elle s'imaginait pouvoir obtenir aisément dès son arrivée. En outre, comme elle a laissé à l'agent le soin de prendre toutes les dispositions nécessaires en ce qui concerne ses papiers d'identité et son autorisation de voyage, sans lesquels une Russe ne peut pas se déplacer en Chine, ces documents sont en la possession de l'individu en question. Elle ignore tout des mesures qu'elle peut prendre pour résister aux exigences du trafiquant, et elle croit qu'il ne lui reste qu'à se soumettre...» (Rapport p. 38.)

Femmes européennes et femmes asiatiques, toutes victimes, soit de circonstances extérieures déplorablement soit d'ignorance et de légèreté sévèrement blâmables, coutumes ancestrales, touchantes et cruelles à la fois, et difficiles à déraciner (nous l'avons montré pour les victimes chinoises de la traite) et vices de civilisation accentués par les conditions de vie de certaines régions de l'Orient, tel est le martyrologe lamentable que nous a montré tout au long la Commission d'enquête de la S. d. N. Quels remèdes peut-elle en même temps suggérer? Que proposent ceux et celles dont vibre le sentiment de leur responsabilité humaine devant de pareilles misères humaines et matérielles? c'est ce que nous exposerons dans notre prochain et dernier article.

E. Gb.

VARIÉTÉ

Un joli reportage

L'illustré du 18 mai nous apporte un reportage savoureux d'un journaliste genevois. Fancy — nom de plume — s'étant éveillée un matin avec l'idée fixe d'apprendre si ses concitoyennes désirent leurs droits politiques, descend dans la rue, hante le marché, court de la boutique au salon, et pose à toute ses victimes la question: « Madame, voulez-vous voter? »

La marchande de légumes n'hésite pas: « Mais bien sûr que j'aimerais voter. Il y a 25 ans que je suis absente... Une vendeuse de journaux et de tabacs désirerait s'occuper de tout ce qui concerne la femme et l'enfant, car elle estime que, dans certains cas, la femme est lésée... Une religieuse passe, perdue dans l'ample robe et dans la cornette... elle est évidemment au-dessus de la mêlée, n'éprouve nul désir de voter, et n'y serait, du reste, pas autorisée. Par contre, la marchande de poignées pour les marmites, une vieille qui n'a pas froid aux yeux, lance vigoureusement: « Je suis pour les droits de la femme, et si on nous donne le vote, je voterai. »

Une lointaine ritournelle, des airs lugubres... au bord du trottoir, la joueuse d'orgue de Barbarie moud des airs d'autrefois. Elle est sourde, quasi aveugle... « Si j'étais jeune, je ne dis pas — Tailleur, fourreur, toutou, c'est la grande dame qui n'émet pas des considérations très neuves... « la femme au foyer... pas mûre pour la politique... »; somme toute, des airs aussi périmés que ceux de la joueuse d'orgue. La coiffeuse, en train de faire une beauté à sa

vant le petit paquet (car le petit homme n'était encore qu'un simple paquet, un objet). Elle le mettait au sein maternel. Mais il n'apparaissait même pas capable d'ouvrir sa bouche tout seul. Il fallait lui insinuer le doux aliment sur la langue et, pour que la langue le perçut et le comprît, y laisser tomber quelques gouttes.

Les gouttes gisaient comme une plaque blanchâtre sur la langue menue, et le petit semblait ne pas savoir qu'en faire du tout; mais elles se mirent à rouler d'un côté, et la langue se creusa comme une cuiller pour tâcher de les ressaisir. Elle écrasait la suave chose brassée, la pressait, et soudain la jeune mère dans un élan de ravissement s'écria:

— Il tète! il tète! oh! je l'entends avaler!

Son visage rosit d'émotion et ses yeux se noyèrent de larmes.

Car le petit homme, en commençant à sucer et à ingurgiter, donnait dans un seul instant à sa mère plus de joie que n'aurait pu le faire un homme mûr pendant un long espace de temps.

— Qu'il est malin! comme il s'y prend bien! murmurerait la mère profondément attendrie, et la sœur approuvait avec émotion: en effet, ce qui glissait là dans le petit muscau était si bon que le frison s'était mis à le savourer comme un véritable gourmet.

En vérité, c'était malin au petit homme de s'entendre à boire. Plus rien dans la vie ne peut être pour lui d'aussi grande importance que ses deux tout premiers actes, respirer et boire. Qu'il y échoue n'a plus à faire sa preuve en aucun autre. Sa brève existence déjà touchée à son terme. Quand il fut rassasié, le petit lâcha sa mère, ouvrit les yeux, et la regarda. Alors elle abaissa,

bouleversée, son regard dans ces étranges yeux ronds de l'enfant, où flottaient encore les ombres de sa mystérieuse origine, et, dans son langage muet, lui souhaita le bonjour et la bienvenue.

Elle lui disait, en son langage muet: — Dieu te bénisse, mon chéri, mon cœur, ma vie! Je veux te protéger, t'élever, je veux être ta bonne mère. Je veux te garder sur mon cœur toute la vie, comme à présent, et consacrer mes bras à travailler pour toi, à te porter, à te soutenir et te conduire. Je veux aussi toujours consacrer mon amour, mon corps soumis à la tâche pénible, mon temps, mon existence à te servir... A cause de ce miracle, que tu es sorti de mon sang, que tu es là, que tu vis, que tu sais têter, que tu me regardes si tendrement... toi... ma joie!...

Le petit homme ne répond pas au silencieux discours de sa mère. Il ne sait rien d'elle. Il ne sait pas parler. Mais il n'a pas besoin de paroles non plus pour se faire comprendre, le langage de ses petits pieds et de ses petites mains suffit.

Chez lui tout à la même importance, son sommeil et ses veilles doivent être gardés avec la même sollicitude. Dans sa fragilité réside sa plus grande sécurité, l'arme puissante qui lui sert à réduire la force la plus impétueuse.

Oui, il est à peine arrivé et ne sait encore bien faire quoi que ce soit; et pourtant il a déjà renversé le cours de la journée pour les grandes personnes, changé leurs habitudes, occupé leur esprit.

Et qui le croirait? — Il a su faire garder le lit à sa mère par le jour le plus éclatant.

(Trad. française de J. G.) CÉCILE LAUBER.

Liste des femmes déléguées à la XVII^e Conférence Internationale du Travail (actuellement en session à Genève.)

- DANEMARK: Mme J. Arenholt, inspectrice du travail, conseillère technique gouvernementale.
- BRESIL: M^{lle} Odette de Carvalho, conseillère technique gouvernementale.
- ESPAGNE: M^{me} de Palencia, inspectrice du travail, conseillère technique gouvernementale.
- ETATS-UNIS: Miss Mary Anderson, directrice du Woman's Bureau, première représentant accrédité.
- FRANCE: M^{me} Letellier, inspectrice du travail, conseillère technique gouvernementale.
- GRANDE-BRETAGNE: Miss Loughlin, conseillère technique gouvernementale.
- NORVÈGE: M^{me} Betsy Kjelsberg, inspectrice du travail, déléguée gouvernementale.
- PAYS-BAS: M^{lle} J. STEEMBERGHE, conseillère technique gouvernementale.
- POLOGNE: M^{me} Eugénie Wasniewska, députée, conseillère technique gouvernementale.
- SUEDE: M^{lle} Kerstin Hesselgren, sénateur, inspectrice du travail, déléguée suppléante et conseillère technique.
- SUISSE: M^{lle} Dora Schmidt, secrétaire à l'Office fédéral du Travail, de l'Industrie et des Arts et Métiers, conseillère technique gouvernementale.

Soit 11 femmes représentant 11 pays, contre 16 femmes représentant 12 pays l'an dernier, et 27 femmes représentant 17 pays en 1931. Le recul est marqué, d'autant plus que, comme nous l'avons déjà dit, 4 sur 5 des questions à l'ordre du jour intéressent si directement les femmes (suppression des bureaux de placement payants, assurance invalidité-vieillesse-décès, assurance-chômage et semaine de 40 heures) que le directeur du B. I. T. avait attiré l'attention des gouvernements sur l'utilité d'appliquer, dans tous ces cas-là, les dispositions fondamentales assurant la participation des femmes aux Conférences internationales du travail.

Nous ne pensons pas cependant que ce soit au vent de réaction antiféministe qu'il faille attribuer ce recul. Les deux pays qui manquent à l'appel cette année-ci, du point de vue féministe, sont l'Allemagne (qui s'en étonnera?...) et la Hongrie, où se ressent sans doute le vide laissé par le comte Apponyi, qui ne pouvait manquer de pousser à la collaboration féminine. D'autre part, et il faut être important, les Etats-Unis, absents depuis bien longtemps, reviennent collaborer avec la S. d. N. dans le domaine du travail, comme ils le font dans celui du désarmement ou des questions économiques, comme ils le font pour les questions sociales aussi, et la désignation comme première déléguée de Mary Anderson, si connue par son admirable travail, dont notre journal a déjà eu l'occasion de parler, constitue aussi un événement du point de vue féministe.

Un jubilé

Après le corps médical vaudois, qui a fêté, le 24 mai, dans une réunion intime au Lausanne-Palace, les 70 ans du Dr. Maurice Muret, les féministes ont tenu à manifester de leur côté à

cliente, est d'une candeur charmante: elle sent que la politique l'intéresserait.

A qui rêvez-vous au fond de votre petit cœur, mignonne dactylo, qui craignez de faire de la politique « parce que les femmes sont trop sensibles » ? Et vous, l'étudiante qui déambule avec un copain, vous semblez espérer de la vie des joies plus excitantes que l'usage du bulletin de vote. Ces jeunes filles, il faut que la vie les « cabosse » pour qu'elles la prennent au sérieux! La bonne mère aux chats a plus d'expérience; elle sait que le monde tourne mal et que les femmes devraient s'en mêler; elle a, du reste, déjà « signé contre la guerre ».

Un salon luxueux, une dame assortie et d'une prudence! « ... pour voter, il faudrait être documentée... » Depuis si longtemps qu'on écrit sur le suffrage, que lui faut-il encore? — Qui descend ces marches d'un pas décidé? c'est M^{lle} Gourd, le chef du féminisme genevois; elle sourit, mais tout au fond elle est navrée, humiliée de l'attitude de son pays envers les femmes: « l'attitude d'un père de famille qui voudrait diriger le ménage en interdisant à la femme de s'en mêler... »

Et suivie de l'opérateur toujours prêt à s'offrir la tête des gens, la spirituelle Fancy, un peu lasse d'avoir posé si souvent la même question, s'engouffre dans les bureaux de l'Illustré.

JEANNE VULLIOMENET.

1 Ce qui nous paraît intéressant dans cette enquête-coup de sonde, faite sans préméditation ni préparation, au hasard des rencontres, c'est le développement, l'affirmation de l'idée suffragiste parmi les femmes des milieux populaires surtout. L'argument de nos adversaires qu'une poignée d'intellectuelles célibataires seulement veulent le droit de vote est donc fortement contredit.

(Red.)

Autour de la Conférence du Désarmement

Conférence d'études du Comité International féminin pour le Désarmement

Le Comité de Désarmement a organisé, du 24 au 27 mai, à Genève, une Conférence d'Etudes, sous la direction de Miss Kathleen Courtney. Le but de cette Conférence était de réunir un petit nombre de femmes de divers pays, s'intéressant sérieusement à la cause du Désarmement. Et quoique plusieurs de celles qui désiraient venir n'ont pu le faire, pour des raisons financières, ou parce que leur travail les empêchait de s'absenter, 37 femmes ont participé à cette Conférence d'Etudes, représentant dix pays (Allemagne, Chili, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Norvège, Pays-Bas, Pologne et Suisse).

Le programme avait été élaboré avec un double but: fournir une expérience directe de la situation actuelle de la Conférence du Désarmement, de ses problèmes, et de ses possibilités; permettre aux femmes des divers pays d'apprendre à se connaître.

La Conférence d'Etudes a débuté le mercredi soir par un charmant réception à la Maison de paroisse de l'Eglise américaine. Dans une atmosphère de gaieté et de cordialité, nos invitées ont eu l'occasion de rencontrer des membres de la Conférence du Désarmement, des collègues travaillant à Genève, et de faire connaissance les unes avec les autres.

Il avait été décidé que cette Conférence d'Etudes se baserait sur les travaux de la Conférence du Désarmement. Le moment choisi a été par une heureuse chance tout spécialement intéressant, puisqu'il a coïncidé avec une phase critique à la Commission Générale, et les importantes discussions qui suivirent le message de M. Roosevelt et le discours de Hitler au Reichstag.

La Conférence d'Etudes s'est réunie tous les matins à 9 heures. Le jeudi matin, Mrs. Puffer-Morgan a présenté un résumé des travaux de la Conférence du Désarmement, ainsi qu'un exposé

des principaux problèmes et des difficultés présentes, introduction de tout premier ordre pour notre Conférence, car peu de personnes sont qualifiées, comme Mrs. Morgan, pour parler en connaissance de cause de l'ensemble de cette question. Les vendredi et samedi matin furent réservés à des discussions présidées par Miss Courtney, en collaboration avec Mrs. Morgan. Plusieurs sujets furent discutés, entre autres: l'uniformisation des armées du continent européen, l'abolition partielle ou totale de l'aviation militaire, la limitation navale.

Une réunion du Comité de Désarmement des Organisations Féminines Internationales eut lieu comme d'habitude, le jeudi après-midi. Nos invitées prirent part à cette réunion, et apportèrent leur contribution à la discussion sur l'avenir de notre Comité.

Deux réunions publiques eurent lieu à la Maison de paroisse de l'Eglise américaine. Le jeudi soir, M. Maurice Bourquin, délégué de la Belgique, parla du *Contrôle comme mesure de Sécurité*. Son admirable exposé méritait un auditoire plus nombreux que celui qui avait bravé une pluie torrentielle pour venir l'entendre. Le vendredi soir, deux orateurs distingués, M. Salvador de Madariaga, délégué de l'Espagne, qui parla de *L'Aviation militaire et civile*, et M. K. Kormanicki, délégué de Pologne, qui parla du *Traffic et de la fabrication privée des armes*, furent suivis avec la plus grande attention, comme le méritaient les exposés de ces spécialistes de premier ordre.

La Conférence d'Etudes se termina brillamment par un déjeuner au Club International, le samedi à midi, auquel environ 150 personnes prirent part, qui eurent le privilège d'entendre un discours de Lord Cecil. Son message fut un encouragement et en même temps un appel à des efforts incessants. Considérant que la situation était meilleure aujourd'hui qu'il y a quelques semaines, et qu'elle s'améliorerait encore, il insista vigoureusement pour que le travail en faveur de la Paix se continue inlassablement pendant les années à venir, quels que soient les résultats de la Conférence du Désarmement.

(Communiqué par le Comité international féminin pour le Désarmement.)

ce dernier, dans une soirée familière au Lycéum, le 15 juin, toute leur reconnaissance et leurs vœux les plus chauds. Il est, en effet, peu d'hommes actuellement en Suisse auxquels notre cause doive plus qu'au vice-président de l'Association vaudoise pour le Suffrage, toujours sur la brèche, toujours prêt à répondre aux appels qui lui sont adressés, et le renom et l'autorité du médecin bien connu ajoutent un poids très grand à la valeur de ce concours aussi constant que convaincu.

Le *Mouvement Féministe*, dont le Dr. Muret a été un des fondateurs et un des fidèles abonnés, et qui n'oublie pas le si charmant et encourageant discours par lequel ce dernier célébra son propre jubilé en novembre dernier, tient à s'associer et à associer tous ses lecteurs aux vœux qui ont été formulés à cette occasion, et joint de grand cœur ses chaudes félicitations et ses remerciements à tous ceux qui recevra en abondance ce si juvénile septuagénaire.

Le sort des enfants dans la nouvelle Allemagne

Aujourd'hui, chacun suit avec un intérêt passionné les événements qui se déroulent en Allemagne. Et ce n'est pas sans appréhension quant à l'avenir que l'on se demande jusqu'à quel point la vie politique, économique et sociale d'un Etat peut être complètement bouleversée et transformée sans que toute une partie de la population en souffre.

Qu'il y ait beaucoup de souffrances imméritées aujourd'hui en Allemagne et qu'il doive y en avoir encore, cela est indéniable, et nous voudrions dire ici un mot des enfants d'après des informations sûres reçues récemment.

Une chose qu'il n'est pas inutile de rappeler tout d'abord, c'est la grande misère, conséquence du chômage, qui règne dans le pays et, dès avant l'avènement du III^e Reich, frappait indistinctement une grande proportion des enfants, quelle que soit leur race ou l'opinion politique de leurs parents. Les familles des chômeurs avaient en grande partie épuisé leurs réserves et ne vivaient plus que de leurs allocations, dont le taux abaissé permet tout juste de subsister. Elles étaient et sont notoirement insuffisantes pour permettre un niveau de vie normal. Des enquêtes récentes ont montré que, dans beaucoup d'endroits, la santé des enfants commence sérieusement à souffrir, et que leur caractère est affecté par l'atmosphère déprimée ou aigre régnant souvent dans la famille à la suite des difficultés matérielles. Une des raisons pour lesquelles le mouvement national socialiste a rallié si vite la majorité des Allemands est précisément l'espoir qu'un changement de régime

apporterait une amélioration économique. De jeunes chômeurs, par exemple, dont la journée s'écoulait morne et apathique, ont trouvé maintenant un but, une discipline, un idéal que l'on peut critiquer, mais qui ont incontestablement donné un sens à leur existence et l'impression qu'ils collaborent à la régénération de leur pays.

Mais ce pays n'a que faire des faibles, des défectifs, de ceux qui ne sont pas ou ne pourront jamais être des Allemands en pleine possession de toutes leurs facultés physiques ou mentales. Les crédits, les subsides, les faveurs vont aux organisations de jeunesse qui visent à fortifier et à développer les enfants et les adolescents déjà sains afin qu'ils deviennent une force pour le nouvel Etat. Il est déjà plus difficile pour une assistante sociale d'obtenir, par exemple, qu'un enfant en danger moral soit retiré temporairement de sa famille, ou qu'un crédit soit accordé pour les frais de traitement d'un enfant qui pourra être amélioré mais ne deviendra pas normal à 100 %.

Ces principes sont appliqués naturellement avec plus de rigueur pour les enfants dont les parents sont connus pour avoir des opinions politiques contraires à celles qui, seules, ont cours légal, ou pour les enfants israélites. Les deux dernières catégories méritent toute la sympathie de ceux qui considèrent qu'un enfant, quel qu'il soit, a droit à des conditions permettant son développement normal au point de vue physique, mental et moral.

Il y a aujourd'hui en Allemagne des parents qui n'osent pas réclamer pour leurs enfants l'aide à laquelle ils ont légalement droit. Il y a d'autres parents qui ne le peuvent pas. Qu'advient-il d'eux si la charité privée n'intervient pas?

Les enfants juifs continuent à fréquenter obligatoirement les écoles primaires et les cours complémentaires, mais y sont exposés souvent à toutes sortes d'humiliations par leurs maîtres et leurs camarades. On cite heureusement de nombreux maîtres qui traitent humainement ces enfants et donnent un meilleur ton à la classe. Mais un nouveau sujet obligatoire d'études a été introduit: la « science des races », qui veut prouver la supériorité de la race nordique et l'ignominie de la race juive. — Il s'agit de race et non de confession. — De nombreux enfants élevés en chrétiens, baptisés et confirmés, qui ignoraient que leur mère ou leur grand-père fût d'origine juive, ont été brusquement mis au ban de leur classe, ou même renvoyés honteusement. On peut imaginer quelle amertume s'amasse dans ces cœurs d'enfants.

Les organisations israélites culturelles ou de bienfaisance poursuivent leur activité devenue dix fois plus nécessaire, mais elles sont ignorées par les autorités, dont les subsides contribuaient autrefois jusqu'à 80 % de leur budget. En outre, les riches israélites qui fournissaient la balance ont beaucoup réduit leurs contributions, ayant eux-mêmes perdu leur source de revenus ou

Un message des suffragistes suisses au Président de la Conférence.

Lors des temps si difficiles par lesquels a passé la Conférence du Désarmement pendant ces récentes semaines, l'Association suisse pour le Suffrage féminin, suivant une suggestion du Comité International féminin pour le Désarmement, a envoyé à M. Henderson, en date du 18 mai, le télégramme suivant:

L'Association suisse pour le Suffrage féminin suit avec une attention inquiète la marche de la Conférence. Elle ne perd pas l'espoir que les bonnes volontés ne triomphent pour conduire malgré tout à un désarmement effectif.

La Présidente: A. LEUCH.

M. Henderson a répondu par cette lettre, que nous traduisons à l'intention de nos lecteurs:

Genève, Hôtel de la Paix, le 27 mai 1933.

Madame la Présidente,

Je vous écris pour vous remercier de votre appel au sujet du désarmement.

Durant ces dernières semaines, la Conférence a traversé la phase la plus critique de son histoire. Je suis heureux de dire que le Message du Président Roosevelt et la Déclaration de Herr Hitler ont grandement amélioré ses perspectives de succès.

Il est clair que la Conférence ne peut pas durer indéfiniment, et qu'au cours des prochaines semaines nous aurons à prendre des décisions qui, indubitablement, contiendront des possibilités de paix future ou de guerre.

Le temps est venu maintenant pour les gouvernements d'accomplir un suprême effort de compréhension mutuelle et de concessions qui nous permettra d'élaborer une Première Convention de Désarmement, et de préparer la voie dans un bref délai à des mesures futures plus énergiques. Il est, par conséquent, essentiel que les amis de la paix fassent, de leur côté, un effort analogue pour convaincre leurs gouvernements de la force de l'opinion publique en faveur d'une Convention de Désarmement effectif.

Les difficultés sont grandes, mais avec de la bonne volonté, le succès est entre nos mains. Et en considérant ceci et les terribles résultats qui nous menacent, je ne puis croire que les gouvernements manqueraient à leur devoir envers les peuples du monde entier.

Sincèrement à vous.

Arthur HENDERSON, président.

craignant de la perdre prochainement. Les asiles, les orphelins sont pleins d'enfants dont les pensions étaient payées jusqu'ici par l'assistance publique. Faudra-t-il mettre ces enfants à la rue? ou les rendra-t-il à des parents indignes ou incapables de subvenir à leur entretien, au moment où leurs éducateurs voyaient avec espoir poindre les fruits de leurs efforts? Si les enfants israélites vont encore à l'école primaire, si leurs parents, le cas échéant, touchent encore l'allocation de chômage, il ne leur est plus accordé aucune prestation qui ne soit strictement légale; ils ne sont donc plus admis aux cantines scolaires ou aux distributions gratuites de lait, de chaussures ou de vêtements; il est inutile de réclamer à l'assistance publique le paiement d'un séjour de sanatorium, les frais d'un appareil orthopédique, ou le placement d'un enfant en danger moral ou maltraité par ses parents.

Ajoutons encore que, d'une manière générale, les enfants souffrent du fait qu'un grand nombre d'institutions sociales ont dû fermer leurs portes ou restreindre leur activité, étant trop incertaines du lendemain.

En attendant que puisse se former un Comité pour prendre en main une aide si nécessaire, la rédaction du *Mouvement Féministe* s'est déclarée prête à recevoir les dons de ceux qui désirent manifester pratiquement leur sympathie et leur pitié. Prière d'opérer les versements au compte de chèque du journal, No I. 943, avec la mention « Pour les enfants allemands ». Si des personnes désirent que leur don aille à une catégorie spéciale d'enfants, qu'elles veuillent bien l'indiquer et il en sera tenu compte.

X.

Souscription en faveur des enfants allemands

Déjà reçu à la Rédaction: M. F. Fr. 10.—

La Protection légale du travail de la femme et ses résultats en Suisse

On sait qu'un des questions les plus complexes et les plus discutées dans les milieux féministes est celle de la protection du travail de la femme et de son influence sur la santé de celle-ci et sur sa situation économique. L'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes ayant envoyé à toutes ses Associations affiliées un questionnaire à cet égard, une Commission d'Etudes, nommée en 1930, fut chargée d'y répondre. M^{lle} Dora Schmidt, adjointe à l'Office fédéral de l'Industrie et du Travail, s'est donné la peine de rechercher et d'enregistrer toutes les lois fédérales et cantonales réglementant le travail féminin, et

1 Rapport présenté à l'Assemblée de Bâle de l'A.S.S.F., le 27 mai dernier.